



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Jeudi 15 novembre 2018 à 20 H 30

Affiché le 8 novembre 2018



Le Maire,
Lénaïck LECLAIR

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2018*
2. *Remplacement de Mme Gaëlle BENOIT au sein des syndicats intercommunaux*
3. *Adhésion au Projet d'Atlas de la Biodiversité Communale porté par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Brière*
4. *Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la CCES*
5. *Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (CCES)*
6. *Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets (CCES)*
7. *Présentation du rapport d'activités 2017 de la CCES*
8. *Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024*
9. *Convention de partenariat festival cinématographique*
10. *Groupement de commandes travaux de voirie 2019/2022 – lancement de la consultation pour la désignation du maître d'œuvre*
11. *Avenant aux travaux d'aménagement de la rue du Clos des Marais et de la route de la Ferrière*
12. *Acquisition d'un véhicule en crédit bail pour le service technique*
13. *Renouvellement du contrat d'assurances*
14. *Protection sociale complémentaire : adhésion au contrat prévoyance*
15. *Fixation tarifs communaux 2019*
16. *Fixation tarifs assainissement 2019*
17. *Décision modificative n°3 – Budget Principal*
18. *Décision modificative n°1 – Budget Assainissement*
19. *Questions diverses*